

Phénomène social en augmentation ces dernières années Entre 7 000 et 10 000 mineur(e)s prostitué(e)s en France

Catherine Champrenault, procureure générale près de la cour d'appel de Paris, a présidé un groupe de travail « *interministériel et pluridisciplinaire* » sur la prostitution des mineurs. Elle a remis le rapport le 28 juin 2021 à Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles ⁽¹⁾.

Il est complexe de quantifier la prostitution des mineurs. Il pourrait y avoir, en France, entre 7 000 et 10 000 mineurs prostitués, mais cela reste une estimation. En tout cas, il y a consensus sur le fait que le phénomène est en augmentation régulière depuis cinq ans et est donc réellement préoccupant.

Les mineurs victimes de la prostitution sont « *majoritairement des jeunes filles, de 15 à 17 ans en moyenne, vulnérables, provenant de tous les milieux sociaux et qui ont des difficultés à prendre conscience de leur statut de victimes* ». Des études soulignent que ces mineurs peuvent être

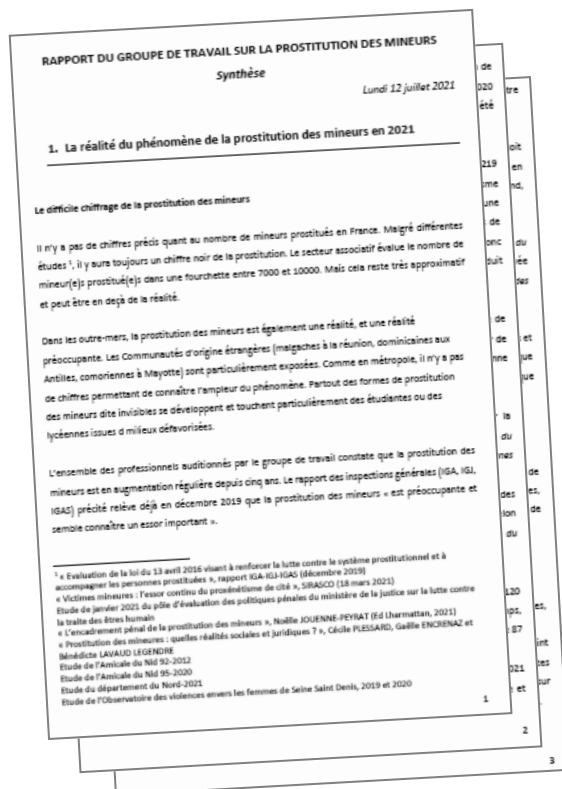
très jeunes (14 ans ou moins). Beaucoup des mineurs sont en situation de rupture familiale, avec des carences affectives et/ou éducatives, et parfois décrochage scolaire, rapport conflictuel et difficile avec l'école, faible estime de soi...

Près de la moitié ont subi précédemment des violences, surtout intrafamiliales et/ou sexuelles, avant d'entrer dans le système prostitutionnel. Très souvent, ces violences n'ont pas été dénoncées aux autorités, donc n'ont pas été sanctionnées par la justice. En particulier les mineurs errants ou sous l'emprise régulière de l'alcool ou des stupéfiants constituent une proie facile pour des proxénètes sans scrupules.

Une étude en Seine-Saint-Denis montre que « *la perspective de subvenir économiquement à ses besoins (alimentaires, de logement...), de financer sa consommation de cigarettes, de stupéfiants ou d'alcool, la course à la réussite sociale, ou à son apparence, avec la possession d'objets de valeur ou à la mode sont également des sources de motivation pour les mineurs prostitués* ».

Ces derniers, attirés par l'appât du gain, banalisent les relations sexuelles auxquelles ils se livrent. Les conséquences sont dramatiques : la prostitution entraîne des séquelles physiques dues à l'enchaînement des passes et à la prise d'alcool ou de stupéfiants pour tenir, et des séquelles psychiques pouvant conduire les victimes à « *des discours incohérents, confus et mensongers* ».

La situation des mineurs étrangers et/ou non accompagnés est elle-même complexe à appré-



(1) – Rapport complet sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé (189 pages). Synthèse (41 pages) : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_rapport_sur_la_prostitution_des_mineurs_12072021.pdf

hender. L'Association nationale de réadaptation sociale (ANRS, Paris) distingue :

1) La prostitution « *de bas niveau* » qui passe sous les radars, se déroulant dans les caves ou dans les squats, associée à des phénomènes de bandes ou périphérique à d'autres trafics. Ce peut être également une « *prostitution de galère* » qui se traduit parfois par l'organisation de tournantes. Il y a ou non un proxénète, un « *petit mac* » identifié.

2) La prostitution d'« *un niveau supérieur* », organisée sur des bases communautaires dans le cas de liens avec des réseaux de traite, où l'exploitation et l'abattage sont de mise, de même que le contrôle et le maniement permanent de la peur.

Parfois, « *malgré la brutalité des réseaux, le kidnapping, le viol, la séquestration, beaucoup de jeunes filles vont être trompées et exploitées par des hommes dont elles sont tombées amoureuses* »...

Les plus gros contingents de mineurs non accompagnés proviennent de la Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire. La plupart ont connu des « *situations d'agression ou d'esclavage sexuel, dans leur pays d'origine, pendant leur trajet migratoire et à leur arrivée en France* ». Les réseaux usent de subterfuges (par exemple, fourniture de faux passeports pour faire passer le mineur pour majeur) afin que le jeune échappe à toute prise en charge éducative et aux poursuites.

Clients, proxénètes et organisation de la prostitution

Les clients des mineurs prostitués sont « *des hommes ordinaires, souvent mariés ou en couple, avec des enfants, et qui considèrent normal de pouvoir ainsi satisfaire leurs besoins sexuels, sans encourir de problèmes conjugaux* ». Généralement, « *ils minimisent leur comportement, soutiennent n'avoir eu recours à la prostitution qu'une seule fois et ne reconnaissent ni la souffrance des jeunes prostituées ni le fait qu'ils connaissent sa minorité (sauf exceptions). La plupart du temps, ils disent avoir été trompés quant à l'âge de la victime* »...

Le profil des proxénètes n'est pas le même suivant que le délinquant organise (on parle alors du « patron ») ou assure la logistique et le contrôle (on parle alors de « tuteur », d'« assistant du patron »). Les patrons fixent le prix des passes, la répartition des gains, les prestations proposées aux clients et décident du recrutement comme de la cession des filles à un autre proxénète. Ce sont généralement des hommes, mais aussi des femmes, jeunes majeurs, connus pour des faits de délinquance de nature diverse (vols aggravés, violences, stupéfiants...), attirés par les gains qui peuvent aller jusqu'à 1 500 euros par jour.

Les assistants sont jeunes. Ce sont la plupart du temps des hommes. Le plus souvent, ils ont un emploi ou font des études, et ont également des antécédents judiciaires, notamment liés à l'alcool et aux stupéfiants. Ce sont les « *petites mains* » qui recrutent, organisent la logistique et contrôlent les prostitués. Lorsqu'ils doivent s'expliquer sur leur rôle dans l'organisation, souvent ils banalisent : ils ne faisaient que donner un coup de main, rendre service, dépanner...

La prostitution sur la voie publique n'a pas disparu, mais elle est en constant recul sous l'effet cumulé du développement des mises en relation sur les réseaux sociaux et sur les sites d'annonces, ainsi que des périodes de confinement liées à la pandémie de Covid-19. La prostitution sur la voie publique représente actuellement un peu moins d'un tiers de l'activité prostitutionnelle. Les mineurs sont ici approchés dans la rue, aux abords des gares ou des établissements scolaires ou de la protection de l'enfance. Le rapport reconnaît que le développement des nouvelles technologies numériques présente bien des avantages pour les proxénètes...

Généralement, ceux-ci proposent aux jeunes filles leur soutien pour l'activité d'escort girl en louant à leur nom ou sous une fausse identité les chambres ou les appartements dans lesquels seront reçus les clients. Les locations de type AirBnB sont de plus en plus privilégiées par rapport aux réservations d'hôtel classiques, plus facilement traçables. Les chambres d'hôtel restent cependant très majoritaires devant les appartements loués.

Les proxénètes assurent la protection physique des prostitués ; ils gèrent leurs téléphones portables de travail, prennent les rendez-vous et parfois confisquent leurs portables ainsi que leurs pièces d'identité.

La plupart des structures observées sont faiblement organisées. Ainsi, les victimes (entre deux et quatre par structure) sont exploitées par des individus isolés ou par des petites équipes éphémères et très mobiles. Selon le rapport, « *l'adhésion peut être dans un premier temps volontaire, basée sur la séduction, souvent après avoir accepté de se livrer à un test sexuel. Mais assez vite, (...) surviennent les menaces, les violences, les séquestrations, la dépendance par l'alcool ou par les stupéfiants pour maintenir les filles sous emprise. Une loi du silence est ainsi instaurée...* »

Enfin, il existerait une prostitution occasionnelle, plus difficile encore à déceler : « *Elle concerne des jeunes, filles ou garçons, qui effectuent occasionnellement des prestations sexuelles tarifées en échange d'une contrepartie en nature (logement, repas, drogue...)* ». En marge des réseaux et des micro-organisations, cette prostitution existe surtout en période de crise économique.

Au-delà des constats sur les mineurs prostitués et leur environnement, le rapport analyse la gouvernance de la politique publique contre la prostitution des mineurs ; la prévention de la prostitution par l'information des enfants et adolescents et des parents ; le repérage des situations d'exploitation sexuelle impliquant les mineurs par les professionnels (ceux de l'Éducation nationale, de la santé, etc.) ; le traitement judiciaire et l'accompagnement éducatif ; la formation des professionnels ; enfin, la question d'Internet et des réseaux sociaux dans l'amplification du phénomène de la prostitution des mineurs...

Le groupe de travail conclut que pour faire avancer les choses réellement, il importe d'agir en même temps sur tous les paramètres :

- ✓ La définition d'un cadre de gouvernance national et territorial, à l'échelle du département, et le déploie-

ment d'une politique de prévention primaire ambitieuse en direction des enfants, des adolescents et de leur famille ;

- ✓ L'amélioration du repérage des situations d'exploitation sexuelle des mineurs ;
- ✓ L'amélioration du traitement judiciaire et de l'accompagnement éducatif des mineurs ;
- ✓ La mise en œuvre d'une politique de formation interdisciplinaire et à l'attention de tous les professionnels ;
- ✓ Le renforcement de la protection des mineurs sur Internet et les réseaux sociaux.

Et le groupe de travail d'espérer la mise en œuvre d'un plan national de lutte contre la prostitution des mineurs.